



**AVENANT N°1 A LA CONVENTION RELATIVE A L'ATTRIBUTION
D'UNE SUBVENTION POUR LA REALISATION DU PROJET
« CRÉATION D'UNE UNITÉ DE MICRO-DISTILLATION
POUR LE DÉVELOPPEMENT DE RECETTES/ CONSTITUTION D'UN COLLECTIF »
ENTRE LE GRAND NARBONNE ET « C.LAVIE Cosmétiques »
DANS LE CADRE DE L'APPEL A PROJETS GRAND NARBONNE AGRICULTURE 2019-2020**

Entre :

Le Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, représenté par son Président Maître Didier MOULY, autorisé à la signature de la présente par délibération N°B2021-XX du Bureau Communautaire du 18/01/2021.

Et :

Le bénéficiaire: C.LAVIE Cosmétiques

Dénomination : C.LAVIE Cosmétiques

N° SIRET : 81229314000024

Statut : SAS

Coordonnées : INNOVEUM ZI La Coupe 74 avenue Paul Sabatier 11100 Narbonne

Représenté par : Sylvia Cazenave-Lavie

IL EST PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUI

Dans le cadre de l'appel à projets Grand Narbonne Agriculture 2019-2020, l'entreprise C.LAVIE Cosmétiques a obtenu une subvention pour la réalisation du projet « Création d'une unité de micro-distillation pour le développement de recettes/ constitution d'un collectif » dont les conditions d'attribution sont fixées par convention signée le 28/11/2019.

Conformément à l'article 12, toute modification de la convention sera effectuée par voie d'avenant après autorisation du Bureau Communautaire.

IL EST CONVENU ET ARRETE CE QUI SUI

Afin de permettre la finalisation de ce projet, il convient de modifier par avenant les dispositions suivantes :

Article 1 : Obligations comptables

Le premier paragraphe de l'article 7 de la convention d'attribution est modifié comme suit :

Afin de permettre au Grand Narbonne de procéder à l'évaluation et au paiement de l'action financée, le bénéficiaire est tenu de communiquer au Grand Narbonne les documents suivants, et ce, avant le 31 décembre 2021

Article 2 : Dispositions antérieures

Toutes les autres dispositions de la convention d'attribution de subvention non expressément modifiées ou annulées par le présent avenant demeurent en vigueur.

Fait à Narbonne en deux exemplaires originaux le

Le Grand Narbonne
Communauté d'agglomération,

C LAVIE Cosmétiques

Maître Didier MOULY
Président

Sylvia CAZENAVE-LAVIE
Gérante